

Trois mois après la démolition de la cité PK6/ Les résidents toujours sans abri

- Alassane et le Gouvernement interpellés
- Les résultats de l'enquête "*introuvables*"

11 avril 2014-11 juillet 2014, cela fait trois mois, soit 90 jours que 41 maisons de la cité Ran PK6 zone4C a été rasée par un opérateur économique libanais, Fouad Omaïs.

Dans une déclaration faite conjointement par le président du Comité des cités Ran Guéi Gontrand et le représentant des résidents de PK6 Zone 4C, Allah Koffi, dont lepointsur.com a reçu copie, les sinistrés interpellent le Chef de l'Etat Alassane Ouattara et le Gouvernement ivoirien.

*En effet, "sans mise en demeure préalable, ni acte de justice, les résidents de la cité PK6 en zone 4C ont fait l'objet d'une expulsion musclée aux environs de 05 heures du matin, le 11 avril 2014, par la Gendarmerie nationale accompagnée d'une très forte colonie de loubards et de deux engins qui ont démoli les logements de quarante et une (41) familles", indique la déclaration qui poursuit par ailleurs, "depuis donc, quatre-vingt-dix jours, environ huit cent personnes dont des hommes, des femmes, et enfants vivent un drame social et humanitaire. Elles sont sans abri, à la merci du soleil et de la pluie, sans moyens de premières nécessités : en fait, elles vivent sous une bâche de fortune au bord de la Rue Paul Langevin".*

Les conséquences, relèvent les sinistrés "*sont graves*". Des voies de faits ont entraîné plusieurs blessés, des biens en nature et en espèces pillés par les loubards mandatés, 41 familles à la rue en proie à toutes endémies et autres épidémies, des malades et autres handicapés (non-voyant, dont le représentant des Résidents de la cité PK6 Allah Koffi et invalides) livrés à eux-mêmes, des enfants déscolarisés (primaire, secondaire, universitaire et grandes écoles) parce que tout a été saccagé y compris les documents scolaires et administratifs.

Face à ce drame humanitaire, Guéi Gontrand et Allah Koffi interpellent le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara et le Gouvernement ivoirien. "*Que le Chef de l'Etat intervienne pour rétablir dans leur droit, des honnêtes citoyens qui ont contribué au développement de notre cher pays par des bons et loyaux services rendus à la Nation et organise pour les élèves et étudiants de la cité PK6 des cours de rattrapage pendant ces vacances, afin d'être à jour sur l'année écoulée*". Au Gouvernement, ils sollicitent que par "*ses structures spécialisées, il prenne des mesures conservatoires pour apporter aide et appui aux familles sinistrées (abris, vivres et non vivres, soins médicaux appropriés) et subvenir à leurs besoins immédiats*".

Bien que le procès soit ouvert au Tribunal de première instance du Plateau, les résultats de l'enquête menés par la Brigade de la Gendarmerie reste "*introuvables*".

C'est pourquoi, les victimes exigent que "*les résultats de l'enquête soient mis à la disposition de l'Autorité requérante qui prendra les décisions qui s'imposent, et que des sanctions soient infligées aux éventuels fautifs et à leurs complices pour servir de leçon à l'effet de décourager les initiatives de ce genre en Côte d'Ivoire*".